

10 SEP. 2025



8134-2200-11-2025

**Appel à candidature
pour le recrutement d'un assistant Technique contractuel
dans le cadre du projet « Appui technique et développement d'un système de
suivi et d'évaluation de la durabilité des systèmes agroalimentaires, agricoles
et halieutiques »**

**Contrat de Subvention entre l'AICS Tunis et l'IRESA
N.ADAPT/2022/1**

**Programme « Appui au développement durable dans le secteur de l'agriculture et de la
pêche artisanale en Tunisie – ADAPT » n° ENI/2020-416-672 financé par l'Union
européenne**

Article Premier – Objet de l'annonce

Dans le cadre du contrat de subvention signé le 01/07/2022 entre l'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles (IRESA) et l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) pour la mise en œuvre de l'action intitulée « Appui technique et développement d'un système de suivi et d'évaluation de la durabilité des systèmes agroalimentaires, agricoles et halieutiques » s'étalant sur une période de 74 mois, l'IRESA se propose de recruter un assistant technique contractuel pour l'action susmentionnée. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme ADAPT (Appui au développement durable dans le secteur de l'agriculture et de la pêche artisanale en Tunisie), financé par l'Union européenne et réalisé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Art.2 – Objet du service

Le(a) candidat(e) retenu(e) est responsable, sous l'autorité de la coordinatrice nationale du projet:

- Elaborer le planning annuel des activités de l'action objet du contrat de subvention, et en assurer la mise en œuvre et le suivi ;
- Superviser et contrôler l'exécution correcte de toutes les activités prévues par la convention, y compris l'état d'avancement des activités des enseignants-chercheurs engagés ;
- Elaborer les rapports techniques du projet ;
- Fournir toutes les informations permettant d'examiner l'état d'avancement des activités déclarées dans les rapports techniques ;
- Préparer en concertation avec les enseignants - chercheurs les caractéristiques techniques des équipements scientifiques et techniques et participer aux procédures d'acquisition.
- Participer à l'organisation des ateliers, des sessions de formation et des visites d'échange prévus dans le projet (technique et logistique).
- Élaborer les cahiers des charges relatifs aux activités du projet (achat, organisation d'événement...)
- Suivi de la mise en œuvre des engagements contractuels des enseignants-chercheurs (livrables, actions de suivi et évaluation, rapports de recherche, timesheets, sortie de terrain, etc).
- Classement et archivage des documents du projet.
- Assurer la réalisation de toutes les actions demandées par la coordinatrice nationale du projet.



Le(a) candidat(e) retenu(e) recevra une copie du contrat de subvention afin d'acquérir une connaissance approfondie des termes, des conditions du contrat et des annexes ainsi que des informations relatives à son mandat.

La prestation doit être assurée personnellement par le(a) candidat(e) sélectionné(e) pour un total de 40 heures par semaine.

A la fin de chaque mois le(a) candidat(e) retenu(e) doit présenter au coordinateur national un rapport narratif des activités réalisées. Le rapport mensuel doit être accompagné par le time sheet correspondant aux heures de travail accomplies.

Un rapport détaillé sera présenté chaque trois (03) mois.

Art.3 – Salaire et modalité de paiement

La rémunération brute, y compris toute charge fiscale, sera réalisée mensuellement dès la signature du contrat des deux parties et ce jusqu'à la fin du contrat. Celle-ci sera de l'ordre de 2500 dinars par mois, selon les modèles de contrat de prestation de services à durée limitée.

Le(a) candidat(e) bénéficie d'un congé annuel conformément à la législation tunisienne en vigueur.

Art.4 – Durée de la collaboration

La collaboration démarrera dès la signature du contrat pour une durée de 12 mois renouvelable selon la durée du période restante de la durée de mise en œuvre du projet.

Art.5 – Compétences et qualifications requises

Le(a) candidat(e) au poste doit avoir au minimum le diplôme d'ingénieur ou un équivalent et doit remplir les conditions générales et professionnelles suivantes :

Conditions Générales

- Nationalité Tunisienne
- Jouissance des droits civils et politiques

Conditions professionnelles

- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur en économie rurale/ agronomie/ Gestion des ressources naturelles ou équivalent, obtenu dans une université/école supérieure tunisienne ou étrangère reconnue en Tunisie.
- Être titulaire d'un diplôme additionnel (master, M2, doctorat, etc.) est un atout.
- Avoir une connaissance et une expérience dans des études technico-économiques et/ou traitement des données et/ou construction d'indicateurs de suivi des projets (justifié par des attestations, certificats, page de garde d'un rapport élaboré signée et tamponnée)
- Doté d'une expérience minimale de deux ans (2 ans) dans la mise en œuvre des projets de développement rural.
- Avoir une expérience similaire dans des projets internationaux : projets européens de recherche Horizon Europe, IEV Tunisie Italie, ENI CBC Med, etc. (justifiés par des attestations ou contrats)
- Avoir une parfaite maîtrise des langues française et arabe parlées et écrites.
- Avoir une bonne connaissance et expérience dans l'utilisation des logiciels de traitement des données, et une bonne maîtrise des outils bureautiques et informatiques.



- Avoir une bonne capacité de rédaction et aptitude à préparer les rapports.
- Avoir un bon sens de l'organisation, de la communication et du travail en équipe.

Art.6 – Procédures et critères de sélection

Les dossiers de candidature présentés dans les délais prévus et qui respectent les modalités exigées seront examinés par une commission nommée par la présidente de l'IRESA.

Uniquement les dossiers des candidats qui remplissent les conditions détaillées de l'article 5 seront admis à la sélection. Les candidatures éligibles seront classées par ordre de mérite.

La commission évaluera les dossiers de candidature et attribuera une notation selon les critères suivants :

Critères d'évaluation	Note
Diplôme d'ingénieur en Économie rurale/ agronomie/ gestion des ressources naturelles ou équivalent	30
Diplôme additionnel (master, doctorat, etc.)	10
Connaissance et expérience dans des études technico-économiques et/ou traitement des données et/ou construction / application d'indicateurs de suivi scientifiques des projets et/ou de suivi / étude de la durabilité des projets	10 pts/expérience – max 20 pts
Expérience professionnelle dans la mise en œuvre des projets de développement rural	5 pts/année – max 20 pts
Avoir une expérience similaire dans des projets internationaux (projets européens de recherche Horizon Europe, IEV Tunisie Italie, ENI CBC Med, etc.)	5 pts/projet – max 20 pts
Total	100

Les candidat(e)s ayant obtenus une note supérieure à 70 seront convoqués pour un entretien oral.

L'entretien oral sera basé entre autres sur les critères suivants :

- Parfaite maîtrise des langues française et arabe parlées et écrites.
- Bonne connaissance et expérience dans l'utilisation des logiciels de traitement des données, et une bonne maîtrise des outils bureautiques et informatiques.
- Avoir une bonne capacité de rédaction et aptitude à préparer les rapports.
- Avoir un bon sens de l'organisation, de la communication et du travail en équipe.

Art.7 – Conditions de présentation des candidatures

Les personnes intéressées devront envoyer leurs dossiers par courrier Postal Express ou les déposer au bureau d'ordre de l'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles, sous pli fermé dans un délai qui ne devra pas dépasser **le 25 septembre 2025 à 12h.00** à l'adresse suivante :



Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles (IRESA)
30, Rue Alain Savary 1002 Tunis-Tunisie

Avec la mention suivante :

"A ne pas ouvrir - Appel à candidature pour le recrutement d'un assistant Technique contractuel dans le cadre du projet ADAPT-IRESA"

Les candidatures reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération.

Art.8 – Eléments constitutifs du dossier

- Demande de candidature signée par le(a) candidat(e)
- Curriculum vitae (CV)
- Copie de la carte d'identité nationale
- Déclaration sur l'honneur légalisée de remplir les conditions générales de l'article 5
- Copies des diplômes obtenus
- Pièces justificatives des stages, des formations et de l'expérience professionnelle cités dans le CV.

Le/ la candidat(e)s retenu(e)s devra compléter son dossier de candidature avant la prise de fonction avec :

- Une déclaration sur l'honneur de ne pas exercer une autre fonction
- Bulletin N°3 ou récépissé de dépôt
- Un certificat de bonne santé

10 SEP. 2025

Présidente de l'Institution
de la Recherche et de l'Enseignement
Supérieur Agricoles

Zohra Lili Chabaane

